

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 26 mars 2024

Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Étaient présents : Clara BEAUJARD, Jean-François CHARRIER, Laurence CHATREFOU, Aurélie COCU, Virginie COUTEAU, Virginie de ARAUJO, Victor DE SOUSA, Cédric GÉRARD, David GIBOUTET, Didier HENGY, Maxime LABELLE, Zacharie LECOMPTE, Daniel MARTINEZ, Alain MORLAT

Étaient absents et représentés : Marie-Elisabeth LELIEVRE donne pouvoir à Alain MORLAT

Étaient absents excusés : Julie BARROSO, Eric BERTHELOT, Sandrine GALLEGRO, Yves-Marie SAUNIER

Secrétaire de séance : Virginie COUTEAU – Auxiliaire : Léa BOSSON-WAVRANT

Délibération n°2024-09 – Modification du tableau des commissions municipales

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
FIXE les commissions et leurs membres comme suit :

Finances	David GIBOUTET Zacharie LECOMPTE Alain MORLAT Jean-François CHARRIER	Julie BARROSO Laurence CHATREFOU Didier HENGY Yves-Marie SAUNIER
Urbanisme	Jean-François CHARRIER Daniel MARTINEZ Victor DE SOUSA	David GIBOUTET Eric BERTHELOT Yves-Marie SAUNIER
Travaux et voirie	Daniel MARTINEZ Victor DE SOUSA Jean-François CHARRIER Zacharie LECOMPTE	David GIBOUTET Eric BERTHELOT Yves-Marie SAUNIER
Affaires Scolaires	Virginie COUTEAU David GIBOUTET Virginie de ARAUJO Julie BARROSO	Marie-Elisabeth LELIEVRE Sandrine GALLEGRO Didier HENGY
Culture et Associations	Virginie DE ARAUJO Victor DE SOUSA Zacharie LECOMPTE Alain MORLAT	Aurélie COCU Laurence CHATREFOU Eric BERTHELOT Sandrine GALLEGRO
Environnement	Aurélie COCU Daniel MARTINEZ Alain MORLAT	Victor DE SOUSA Eric BERTHELOT Didier HENGY
Affaires Sociales	Alain MORLAT Virginie COUTEAU Daniel MARTINEZ Zacharie LECOMPTE	Aurélie COCU Marie-Elisabeth LELIEVRE Sandrine GALLEGRO Yves-Marie SAUNIER
Santé	Aurélie COCU Virginie COUTEAU Virginie DE ARAUJO	David GIBOUTET Eric BERTHELOT Yves-Marie SAUNIER
Jeunesse et Petite enfance	Marie-Elisabeth LELIEVRE Virginie COUTEAU Aurélie COCU David GIBOUTET	Julie BARROSO Virginie de ARAUJO Sandrine GALLEGRO Didier HENGY
Manifestations et Cérémonies	Victor DE SOUSA Virginie COUTEAU Jean-François CHARRIER Zacharie LECOMPTE	Laurence CHATREFOU Virginie de ARAUJO Eric BERTHELOT Sandrine GALLEGRO

Délibération n°2024-10 – Modification du tableau des syndicats intercommunaux

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE les représentants dans les syndicats intercommunaux comme suit :

Syndicats	Délégués titulaires	Suppléants
Syndicat mixte d'études et de programmation Nemours-Gatinais (SMEP)	Daniel MARTINEZ Éric BERTHELOT	Maxime LABELLE Virginie COUTEAU
Syndicat intercommunal des plans d'eau de Grez-sur-Loing/Moncourt-Fromonville	Victor DE SOUSA Marie-Élisabeth LELIEVRE Jean-François CHARRIER Éric BERTHELOT	Zacharie LECOMPTE David GIBOUTET Maxime LABELLE Alain MORLAT
Syndicat intercommunal des eaux de Grez-sur-Loing/Moncourt-Fromonville	David GIBOUTET Éric BERTHELOT Daniel MARTINEZ Maxime LABELLE	Virginie COUTEAU Virginie de ARAUJO Aurélie COCU Victor DE SOUSA
Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM)	Daniel MARTINEZ Jean-François CHARRIER	David GIBOUTET
Syndicat Mixte des installations des collèges région de Nemours	Maxime LABELLE David GIBOUTET	Virginie de ARAUJO Victor DE SOUSA
Syndicat mixte des Transports du sud Seine et Marne	Daniel MARTINEZ Alain MORLAT	Virginie COUTEAU Virginie de ARAUJO
Syndicat mixte pour l'enlèvement et traitement des ordures ménagères Vallée du Loing (SMETOM)	David GIBOUTET Alain MORLAT	Zacharie LECOMPTE Maxime LABELLE
Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)	Maxime LABELLE	Zacharie LECOMPTE
Etablissement Public d'aménagement et Gestion des Eaux du Bassin du Loing	Éric BERTHELOT	David GIBOUTET

Délibération n°2024-11 – Avis sur le projet de périmètre et les statuts – Arrêté inter-préfectoral n° 2024/DRCL/BLI/n°1 notifié le 13 février 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** le projet de fusion au 1er janvier 2025 du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Nemours Saint-Pierre, du Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Buthiers, du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Burcy Fromont Rumont et du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Grez-sur-Loing Montcourt-Fromonville au sein d'un nouveau Syndicat mixte fermé, à la carte, tel qu'arrêté par les préfets de la Seine-et-Marne et du Loiret en date du 12 février 2024.

SE PRONONCE CONTRE le projet de statuts du futur Syndicat, tel qu'annexé à l'arrêté inter-préfectoral 2024/DRCL/BLI/n°1 du 12 février 2024.

Délibération n°2024-12 – Redevance pour l'occupation du domaine public communal due par Enedis – année 2024

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum,

DIT que ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année en application du dernier alinéa de l'article R.2333-105 du code général des collectivités territoriales.

Délibération n°2024-13 – Institution d'une provision de créances douteuses

Après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**, le conseil municipal, **Inscrit** la somme de 381 € au titre de dotations des provisions aux créances douteuses (compte 681) pour l'année 2024.

Délibération n°2024-14 - Compte de gestion M57

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**,

APPROUVE le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2023,

DECLARE que le Compte de Gestion de la Commune, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération n°2024-15 - Compte administratif M57

Hors la présence de Monsieur Maxime LABELLE, Maire, le conseil municipal approuve, à **Punanimité des membres présents et représentés**, le Compte administratif 2023.

Délibération n°2024-16 – Affectation du résultat M57

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**,

APPROUVE l'affectation du résultat M 57 telle que présentée.

Délibération n°2024-17 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour la réalisation d'un emprunt

Le conseil municipal, à **Punanimité des membres présents et représentés**,

Autorise Monsieur le Maire à négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires, pour un montant de 350 000 euros.

Délibération n°2024-18 – Budget primitif M57

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**,

APPROUVE le Budget Prévisionnel 2024 de la Commune tel que présenté.

AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Délibération n°2024-19 – Compte de gestion M49

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**,

APPROUVE le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2023 de l'assainissement,

DECLARE que le Compte de Gestion de l'assainissement, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération n°2024-20 – Compte administratif M49

Hors la présence de Monsieur Maxime LABELLE, Maire, le conseil municipal approuve, à **Punanimité des membres présents et représentés**, le compte administratif de l'assainissement 2023.

Délibération n°2024-21 – Affectation du résultat M49

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**,

APPROUVE l'affectation du résultat M 49 telle que présentée.

Délibération n°2024-22 – Budget primitif M49

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à **Punanimité des membres présents et représentés**,

APPROUVE le Budget Prévisionnel 2024 de l'assainissement tel que présenté.



Délibération n°2024-23 – Compte de gestion – budget annexe locaux commerciaux

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2023,

DECLARE que le Compte de Gestion du budget annexe locaux commerciaux, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération n°2024-24 – Compte administratif – budget annexe locaux commerciaux

Hors la présence de Monsieur Maxime LABELLE, Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif du budget annexe locaux commerciaux 2023.

Délibération n°2024-25 – Affectation du résultat – budget annexe locaux commerciaux

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE l'affectation du résultat budget annexe locaux commerciaux telle que présentée.

Délibération n°2024-26 – budget primitif – budget annexe locaux commerciaux

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Budget Prévisionnel 2024 annexe « locaux commerciaux » tel que présenté.

AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Délibération n°2024-27 – Vote des taux des taxes locales directes

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

taxe foncière sur les propriétés bâties : 48, 73 %

taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67, 69 %

taxe d'habitation : 14, 27 %

Délibération n°2024-28 – Subventions aux association 2024

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'allouer les subventions 2024 aux associations.

Délibération n°2024-29 – Concertation – projet de parc éolien à ICHY (77)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DONNE UN AVIS DÉFAVORABLE au projet d'implantation de parc éolien sur le territoire de la commune d'ICHY (77).

Délibération n°2024-30 – Demande de subvention FER 2024 (abroge et remplace la délibération 2024/06)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le programme des travaux présenté,

DECIDE d'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires,

DECIDE de solliciter les subventions maximum auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds d'Equipeement Rural,

S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux avant l'approbation du Conseil Départemental et à réaliser le contrat dans un délai maximum de deux ans à compter de la date de signature de la convention,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier.

Le Maire,

Maxime LABELLE

La secrétaire de séance,

Virginie COUTEAU



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Virginie Couteau', is written over the printed name of the secretary of the meeting.